

COMMUNIQUE

Le SDE07 équipe l'Ardèche en bornes électriques

En 2013, dans le cadre du Programme des Investissements D'Avenir, l'Etat a mis en place un dispositif d'aide aux collectivités territoriales visant à soutenir le déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides (IRVE).

A cet effet, l'ADEME a lancé en juillet 2015 un appel à manifestation d'intérêt auquel a répondu favorablement le SDE 07, en adoptant cette nouvelle compétence.



Dans la foulée, une enquête a été diligentée auprès des communes ardéchoises pour connaître leurs intentions en la matière (intérêt pour le sujet, projets éventuels, équipement en véhicules...). La date limite de dépôt des dossiers était fixée au 31.12.2015.

Sur les 339 communes consultées par le SDE 07, 80 ont répondu.

► UN MAILLAGE COMPLET DU TERRITOIRE

Le quota d'installation étant d'au moins une borne pour 3 000 habitants, le projet IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) prévoit 110 bornes en Ardèche et s'est développé autour de six thèmes :

- transport sur les axes principaux et secondaires importants en Ardèche,
- déplacements et zones urbaines,
- communes significatives,
- zones touristiques,
- stationnement résidentiel,
- communes volontaires.

► LE FINANCEMENT

Chaque borne de recharge « normale » (22kVA) comprend deux prises et coûte en moyenne environ 13 000€ tout compris, signalétique incluse.

Sur cette somme, l'ADEME prend 6 000€ à sa charge et le SDE 07 la somme restante. En fin de compte, la commune ne paie que 2 500€ par installation.

La maintenance est évaluée entre 1 000 et 1 500€ par an et par borne.

Ainsi quand l'ensemble des bornes sera déployé, tout automobiliste roulant en voiture électrique n'aura plus le risque de tomber en panne d'énergie quel que soit l'endroit où il se trouve dans le département.

► UNE DEMARCHE GLOBALE

Le réseau de bornes de charge du SDE 07 fait partie d'un réseau plus large, le réseau eborn qui regroupe 5 syndicats d'énergies (Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Savoie et Hautes-Alpes).

A l'issue d'une consultation lancée de manière groupée à l'échelle de ces 5 syndicats d'énergie, le marché d'installation des bornes a été attribué à l'entreprise SPIE, pour quelque 11,5 millions d'euros.

850 bornes seront installées, dont 110 en Ardèche.

Elles seront également utilisables par les vélos électriques.



► L'ABONNEMENT AU RESEAU EBORN

Depuis le site internet du SDE 07, www.sde07.com une offre d'abonnement est proposée au tarif de 10 euros avec recharge offerte par le SDE 07 jusqu'au 31 décembre 2017.
Cet abonnement permet l'accès à tout le réseau eborn (avec la tarification propre à chaque syndicat).

► UN DEPLOIEMENT ECHELONNE

Les 110 bornes ardéchoises seront installées entre la mi mai 2016 et la fin 2017.

Une première série de bornes a été installée depuis la mi mai 2016, date du salon de l'Eclairage public et de la mobilité électrique : Mauves, Aubenas (1ère) Joyeuse, Bourg-Saint-Andéol et Largentière.

Puis durant l'été 2016, ont été équipées les communes de Coucouron, Alissas, Le Cheylard, Saint-Just d'Ardèche, Saint-Péray, Vallon-Pont-d'Arc, Aubenas (2ème) et Saint-Agrève.

Ont suivi Saint-Thomé, Privas (Champ de Mars et place du Foiral), Saint-Sauveur-de-Montagut, Sainte-Eulalie, etc...

Le déploiement est fonction de plusieurs paramètres dont l'adhésion des communes au dispositif puis leur implication (autorisation d'implantation). Il dépend aussi du raccordement des bornes au réseau électrique.

Quelques chiffres concernant l'Ardèche

42 bornes sont entrées en service depuis juillet 2016

1 468 recharges depuis juillet 2016

119 abonnés ardéchois au réseau eBorn

10 nouveaux abonnés par jour en moyenne, en Ardèche

440 recharges par mois.

Quelques chiffres concernant le réseau eBorn (Ardèche-Drôme-Isère-Haute-Savoie-Hautes-Alpes)

2 départements, l'Ardèche et la Drôme sont opérationnels

350 utilisateurs

1 200 recharges mensuelles

7 megawattheures sont consommés par les bornes chaque mois.

Outre les bornes « normales », 8 bornes dites « rapides » vont également être installées, à Privas, Saint-Didier-sous-Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans, Lamastre ainsi que 2 autres dont le lieu reste à définir dans les secteurs d'Annonay et de l'Ardèche méridionale rhodanienne.

La borne rapide aura une puissance de 43 kVa en courant alternatif ou 50kVa en courant continu. Elle comprendra 2 point de charge.

Contact presse

Communication
Isabelle CHANDELLIER
i.chandellier@sde07.com
06 71 45 02 59

Projet IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques)
Benoit VIGNE
b.vigne@sde07.com
06 83 26 12 33

SDE 07
283 chemin d'Argevillières B.P. 616
07006 PRIVAS cedex
www.sde07.com

mars 2017

